



## ENVIRONNEMENT LORMES ET SA RÉGION

Le Morvan occidental, ou « Haut Morvan des collines » est un pays essentiellement forestier qui se caractérise par un doux relief où alternent cuvettes et promontoires agrémentés de larges panoramas, tel que le mont de la Justice. Les ruptures de pentes, très fréquentes dans le Sud Morvan, ont ici été atténuées à l'ère quaternaire par l'altération du sol granitique, qui a donné naissance en surface à d'épaisses couches d'arène (sable formé de quartz et de particules d'argile). Les gorges de Narvau constituent une entaille où s'écoule la cascade de Narvau, formée par les ruisseaux du Goulot et du Cornillat. Elles présentent diverses

variétés forestières très intéressantes : une chênaie-charmaie tapissée au printemps par des jacinthes bleues, une chênaie sessiliflore et une érableiaie.

GORGES DE NARVAU DE LORMES / PHOTO A.M./PNRM



## Le mont de la Justice



TILLEUL DES BOIS /  
DESIGN N. L.

Lormes offre la beauté de ses flancs de collines boisées, des gorges de Narvau, et de son large panorama sur les sommets du Morvan et sur la vallée du Nivernais.

**1** Partir par la rue des Campeurs qui longe le terrain de camping. Au bout, prendre le chemin goudronné de gauche et tourner à droite.

**2** Monter à gauche dans le bois, couper la D 6 et passer sur la digue de l'étang. Prendre la rue de la Grange-Billon à gauche, puis bifurquer sur le sentier à droite. Il franchit une combe et arrive à un carrefour.

**3** Prendre la route à droite, couper la D 944 et continuer par la petite route en face sur 200 m. Dans le virage, poursuivre par le chemin, passer une intersection, puis emprunter la D 42 à droite sur 500 m. Au carrefour de La Justice, se diriger à gauche.

**4** Monter à droite sur la butte de la Justice (*panneaux*) et gagner la table d'orientation (*panorama sur le Bazois, le Nivernais, et les monts boisés du Morvan*).

**5** Redescendre au pied de la butte.

**4** Descendre à droite à La Maladrerie et prendre, entre les maisons, le premier chemin à droite sur 500 m.

**6** S'engager à gauche sur le sentier étroit, prendre la route à gauche sur 25 m, puis tourner à droite et couper la D 6. Descendre en face par le chemin des Champs de Sarre, longer l'étang, franchir la digue et gagner Chevigny.

**7** Prendre le chemin à gauche, en angle droit, puis monter à gauche par la D 170 sur 300 m et s'engager sur le chemin qui monte dans la forêt à droite. À la sortie du bois, poursuivre sur 200 m jusqu'à une bifurcation.

**8** Emprunter le chemin à droite, puis la rue de la Croix-Châtain à droite et, au hangar, tourner à gauche. Longer le dépôt du service de l'Équipement, couper la D 944 et continuer soit par l'ancienne voie du Tacot, soit par la digue de l'étang, pour rejoindre le parking.

PR 27

MOYEN

3H • 11KM

### S SITUATION

Lormes, à 35 km au sud-est de Clamecy par les D 951 et D 42

### P PARKING

camping municipal de l'étang du Goulot

### D DÉNIVELÉE

altitude mini et maxi



### B BALISAGE

vert

## À DÉCOUVRIR...

### En chemin :

- Lormes : étang du Goulot
- mont de la Justice (table d'orientation, panorama)

### Dans la région :

- Lormes : gorges de Narvau
- lac de Chaumeçon (base nautique)
- activités d'eaux vives sur le Chalaux et la Cure
- Marigny-l'Église : lac du Crescent